

Plaimont Producteurs attaque son plan Cap 2028

Dévoilé lors de l'assemblée générale à Aignan



Plaimont Producteurs attaque son plan Cap 2028

Le 13 mars, à la suite de son assemblée générale statutaire à Aignan, la coopérative Plaimont Producteurs a dévoilé son nouveau plan d'entreprise, baptisé « Cap 2028 », et décrit les résultats de l'exercice 2018-2019.

Auparavant, Joël Boueilh, président, et Olivier Bourdet-Pees, directeur général, ont rappelé le contenu du plan « Projet Horizon 2020 ».

Chiffres clés de l'exercice 2018-2019

Plaimont, c'est 140 salariés (79 hommes, 61 femmes) auxquels s'ajoutent 33 salariés pour les Vignerons du saint Mont et 15 pour les Vignerons du Madiran. Soit un total de 188 personnes.

35 899 192 cols ont été vendus lors de l'exercice, dont :

13 768 053 de Côtes de Gascogne et assimilés,

11 650 691 de Gascogne aromatique,

6 004 252 de Saint Mont,

3 147 868 de Madiran.

Classées par réseaux, les ventes s'élèvent à :

57 % à l'export,

28 % en grande distribution,

11 % en caves hôtels restaurants,

4 % en caves, stands etc.

Noter que les 6 004 252 de cols de Saint Mont se répartissent en 3 010 328 de rouge, 1 706 851 de rosé et 1 287 073 de blanc.

Le chiffre d'affaires atteint 71,2 millions d'euros, contre 72,8 en 2017-2018 et 68,8 en 2016-2017. Ce qui témoigne d'une grande stabilité. Et le résultat passe de 0,772 million d'euros en 2017-2018 à 0,820 en 2018-2019.

Cap 2028 : un nouveau projet ambitieux

Comme Horizon 2020 (voir ci-après), Cap 2028 est ambitieux. D'une ambition dans la continuité du plan précédent :

devenir un acteur incontournable du monde du vin par la qualité des vins, la valeur des marques et l'expérience originale proposée,

devenir la référence en vin du Sud-Ouest,

renforcer l'ambition d'être un acteur clé du territoire, être attractif pour l'ensemble des parties prenantes par une réussite économique, environnementale et sociétale.

Cette ambition est déclinée en nombreuses actions à réaliser, comme, par exemple :

développer le bio dans toutes les caves,

obtenir la certification Haute valeur environnementale (HVE) niveau 3 (2 500 ha en 2020),

abandonner des marchés de marques de distributeurs trop peu rémunérateurs,

faire plus de place à des vins innovants pour améliorer la valorisation,

participer à la transmission des parcelles,

développer les marchés d'Europe de l'Est,

déployer une stratégie e-commerce tout en diversifiant les solutions de valorisation pour les caves,

développer l'œnotourisme, l'accueil de groupes et le tourisme d'affaires (une salle de séminaire vient d'être aménagée),

renforcer la chaîne logistique pour satisfaire les clients et faire des économies,

faire du du contrôle de gestion un outil d'amélioration continue des performances.

Rappel du Projet Horizon 2020

Ce projet affichait l'ambition d'être en 2020 l'Union coopérative viticole innovante et performante du Sud-Ouest :

reconnue comme référente au niveau régional et national,

portant l'offre France à l'international dans la défense de l'origine,

consolidant et développant ses positions au grand export,

faisant rêver ses clients.

De cela, découlaient 7 axes stratégiques :

stabiliser et conforter la gouvernance de l'Union et nouer des partenariats dans l'environnement économique pour faire de Plaimont un acteur économique incontournable du Sud-Ouest,

construire, partager et faire évoluer le projet d'entreprise,

faire rêver les clients (par exemple grâce à la parcelle préphylloxérique inscrite aux Monuments historiques et aux nouveaux vins tels que le Bois Mathieu, le Mont Durou, le Cadillon etc),

optimiser les processus / ressources : supply chain (chaîne logistique), finances et systèmes d'information ; concilier le sur-mesure et les grandes séries ; cela concernait aussi l'amélioration des conditions de travail,

renforcer les positions actuelles tout en développant de nouveaux marchés,

développer une politique de Ressources humaines impliquante, ambitieuse et innovante,

concilier et allier les objectifs commerciaux de l'Union et les objectifs de production des caves.

N.B. - La photo du haut de page montre Marie-Christine Dupuy (directeur financier), Éric Labat (président délégué), Joël Boueilh et Olivier Bourdet-Pees.



A gauche, Bernard Malabirade (président de la Chambre d'agriculture) et, à droite, Franck Montaugé (sénateur)



Marie-Christine Dupuy



Le consultant en œnotourisme André Deyrieux a fait un exposé remarquable